

Agde, le 30 Janvier 2018

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER
COMITE DE QUARTIER « CŒUR DE VILLE »
24 JANVIER 2018**

Réf.: Notes du : 28/09/2017 – 26/10/2017 – 30/11/2017

A - VIE QUOTIDIENNE

VOIRIE

Demande B113/09/17 : Récupérer plusieurs barrières mobiles à différents endroits : sur le trottoir de la salle des fêtes, à l'Espace Jeunes Agathois (au niveau des places de parking du personnel), à la montée des escaliers de la cathédrale (ancien restaurant Scampio).

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B114/09/17 : Récupérer un morceau de "potence de la scène flottante" déposé à la montée de la poudrière.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B115/09/17 : Encombrants au niveau de la maison "trompe oeil" derrière le square Picheire.

Réponse :

Ils ont été collectés.

Demande B116/09/17 : Nettoyer les créneaux à la porte d'entrée de l'Eglise Saint André et repositionner dans le bon sens les panneaux signalant l'Eglise (mauvaise direction du panneau situé rue Berthelot + revoir les autres)

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B117/09/17 : Présence de graisse automobile sur le parvis de l'Eglise Saint Sever et sur certaines places de stationnement, suite à des réparations de véhicules, effectuées sur place, de même que dans la rue Barthélemy Rigal où certains habitants réparent leurs motos (face au restaurant Libanais)

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B118/09/17 : Nettoyer plus "conscienceusement" les rues Saint Sever, Aux herbes, Lassusse, du Bourg et Saint Simon.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B119/09/17 : Nettoyer plus régulièrement les trottoirs de la rue Ernest Renan

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B120/09/17 : Poser un panneau d'interdiction de dépôt d'ordure dans l'impasse Renan et enlever les encombrants qui s'y trouvent

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B121/09/17 : Refixer le potelet situé au 35 rue Sadi Carnot

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B122/09/17 : Poser une plaque pour indiquer la rue "Sadi Carnot" au carrefour Victor Lachaud et Sadi Carnot

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B123/09/17 : Une administrée souhaiterait que les services de la Ville réalisent "un bateau" devant son habitation n°11 rue Voltaire en raison de son état de santé (fauteuil électrique)

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B124/09/17 : Mettre à jour la liste des commerces indiqués dans la bavette (face au Piazza).

Réponse :

Les commerçants doivent faire la démarche auprès du service voirie.

Demande B125/09/17 : Encombrants dans le recoin de l'ancienne sortie du parking "Unico" rue Brescou

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B126/09/17 : Vu que le "stop" situé au carrefour rue Ernest Renan et Jean Jacques Rousseau n'est pas très respecté, pourrait - on poser 2 panneaux "Stop" de chaque côté ?

Réponse :

La signalisation sera renforcée.

ESPACES VERTS

Demande B127/09/17 : Il semblerait que le bac à fleur suspendu à l'angle de la rue Brescou et Ernest Renan n'est pas arrosé

Réponse :

Un contrôle sera fait.

Demande B128/09/17 : Couper les lauriers à la montée des escaliers de la cathédrale côté Hérault, les sapinettes près des escaliers du café "Melrose" Place Jean Jaures et les lauriers dans la traverse donnant sur les quais en face de la rue Saint Sever.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

POLICE MUNICIPALE

Demande B129/09/17 : Pourrait-on informer les clients du coiffeur "Kad", rue Jean Roger de ne pas garer leurs scooters sur le trottoir et peut être voir un emplacement plus adapté ?

Demande B130/09/17 : Régulièrement des scooters et motos empruntent la rue en sens interdit de la fin de la rue Jean Roger donnant sur la rue André Chassefières (près du poste de Police Mixte)

Réponse :

Ces doléances ont été transmises au service de la Police Municipale.

SICTOM

Demande B131/09/17 : En raison des ordures que déverse le restaurant "l'Amiral" (poissons, coquillages, huiles etc ...) les conteners sont sales et nauséabonds ainsi que l'emplacement.

Réponse :

Nos agents en charge des problèmes d'incivilité ont rencontré à plusieurs reprises le gérant du restaurant.

La SMN NICOLLIN passe régulièrement le karcher mais cela ne suffit pas. Il faut envisager de décaper à l'eau chaude.

Demande B134/09/17 : Pourrait - on demander au personnel en charge de vider les conteners de les remettre à leur emplacement initial après le collecte ? (surtout rue Saint Sever).

Réponse :

Nous avons déjà signalé que les bacs de l'hyper-centre, à demeure dans les rues, sont déplacés en permanence. Il est nécessaire de définir des emplacements définitifs et de mettre en place du mobilier urbain qui permettra de les repositionner après la collecte au bon endroit.

Pour ce qui est de la rue Saint Sever, le bac a volontairement été avancé car le camion de collecte rencontre des difficultés à circuler avec d'un côté un échafaudage et de l'autre l'obligation d'effectuer une marche-arrière et de tirer le bac à la main sur plusieurs mètres.

Cette situation est provisoire (durée des travaux).

DIVERS

Demande B135/09/17 : Comment pourrait-on interdire le passage des scooters dans la rue de l'Amour durant la période estivale : certains petits commerces commencent à revitaliser cette rue.

Réponse :

La pose de mobilier urbain de type chicane mobile pourrait le permettre.

Demande B136/10/17 : Nettoyer au karcher sous le pont des Maréchaux : forte odeur d'urine

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B137/10/17 : Chaussée dégradée à la jonction du rond-point de la Belle Agathoise et de la rue Richelieu

Réponse :

Une réparation pourra être réalisée courant du 1^{er} trimestre 2018.

Demande B138/10/17 : Nettoyer au karcher le quai Commandant réveille (du n°1 au n° 24) : présence de tâches d'huile

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B139/10/17 : Durant les travaux de démolition de l'immeuble Capelier, ne pourrait-on pas faire un marquage provisoire au sol pour indiquer les directions : file de droite → centre-ville et file de gauche → Route de Sète et ensuite mettre en place un feu de décompte de temps.

Réponse :

Les travaux de démolition de l'immeuble sont terminés. Les travaux d'aménagement vont reprendre, un plan de phasage sera communiqué et prendra en compte les remarques de signalisations par marquages au sol.

ESPACES VERTS

Demande B140/10/17 : Installer une palissade pour protéger les plantations qui viennent d'être refaites devant le café "le Royal" après le pont

Réponse :

Le mobilier a été commandé.

Demande B141/10/17 : Vérifier le fonctionnement du goutte à goutte sur le quai Commandant Réveille (du n°1 au n°24)

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B142/10/17 : Nettoyer les buissons sur le quai Commandant Réveille (du n°1 au n°24) qui dégagent une odeur nauséabonde.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

POLICE MUNICIPALE

Demande B143/10/17 : L'olivier de la place Blanqui a été une nouvelle fois saccagé : demande d'une surveillance plus accrue

Demande B144/10/17 : Demande de passages très réguliers dans la rue Basse, Pasteur ainsi que la traverse qui relie ces 2 rues car des véhicules stationnent en permanence ainsi que dans la rue Cassan.

Demande B145/10/17 : Pour dissuader les véhicules garés en épi dans la rue Jean Roger, ne pourrait-on pas les verbaliser systématiquement ?

Réponses :

Toutes les questions qui concernent la police municipale ont été transmises.

DIVERS

Demande B146/10/17 : A cause des reflets du soleil, il est difficile de repérer le nouveau marquage au sol qui se mélange à l'ancien marquage devant la gare et le café "Terminus"

Réponse :

Les anciens marquages ont été effacés.

Demande B147/10/17 : Où en est le projet des poubelles enterrées sur le quai Commandant Réveille

Réponse :

Le projet est toujours d'actualité, les modalités techniques sont à l'étude.

Nous vous tiendrons informés de la suite.

Demande B148/10/17 : A la descente de la rue du Peyrou (anciennement Guy Peinture), des véhicules stationnent sur les trottoirs. Est-ce que ce sont des emplacements voitures ou pas (absence de marquage) ?

Réponse :

Le stationnement sur les trottoirs n'est pas autorisé.

VIE QUOTIDIENNE

B149/11/17: L'horloge de la Maison des Savoirs ne fonctionne plus.

Réponse :

Celle-ci fonctionne à nouveau.

Demande B150/11/17 : Refixer des potelets et des barrières rue Jules Ferry

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B151/11/17 : Ne pourrait-on pas prévoir un peu plus d'éclairage à la place Molière afin de mettre en valeur la place et l'arbre ?

Réponse :

Il va être demandé à l'entreprise en charge de l'entretien de l'éclairage public de réaliser une étude permettant d'améliorer l'éclairage de la place Molière et de mettre mieux en valeur le magnolia.

Demande B152/11/17 : Couper les gaines électriques qui dépassent sur le trottoir dans la rue Honoré Muratet (au niveau de l'Office du Tourisme).

Réponse :

L'intervention est programmée.

Demande B153/11/17 : Relancer le nettoyage "plus approfondi" autour des halles et prévoir de repeindre certains lampadaires rouillés à cause des urines des chiens

Réponse :

La demande a été formulée auprès des services de Nicollin en ce qui concerne les halles.

Les lampadaires seront repeints.

Demande B154/11/17 : Ne pourrait-on pas revoir le fonctionnement des arrêts minutes (cf système sur Sète) car des véhicules stationnent tout au long de la journée

Réponse :

La police municipale passera.

Demande B155/11/17 : Suspicion de fuite d'eau sur le trottoir en face de la Cathédrale.

Réponse :

Le message a été transmis au service concerné.

Demande B156/11/17 : Après le marché du jeudi, mieux nettoyer la place Gambetta et surtout récupérer papiers et cartons qui volent jusque dans la rue Jules ferry.

Réponse :

La demande a été formulée auprès de Nicollin.

Demande B157/11/17 : Toutes les plantations dans les jardinières suspendues dans la rue Ernest Renan sont mortes : prévoir de les retirer ou de les remplacer.

Réponse :

Les jardinières ont été enlevées.

Demande B158/11/17 : Les riverains souhaiteraient l'installation d'une caméra fantôme Place Blanqui car ils constatent beaucoup d'incivilités.

Réponse :

La demande a été formulée au service de la Police Municipale.

Demande B159/11/17 : Remorque à demeure sur le trottoir de l'habitation n°26 à la Montée de Joly.

Réponse :

La demande a été transmise au service de la Police Municipale.

SICTOM

Demande B160/11/17 : Installer un container jaune en bas des escaliers des halles.

Réponse :

Nous n'installerons pas de conteneurs de collecte sélective à demeure dans la rue. Les gens peu scrupuleux ne feront pas la différence avec un conteneur pour les ordures ménagères et nous serons sans cesse embêtés pour le collecter.

Par contre, nous pouvons étudier l'implantation d'un Point d'Apport Volontaire pour le tri des Emballages Ménagers Recyclables. La collecte s'effectue de la même manière que celle du verre. Il est donc nécessaire de s'assurer que la circulation et le stationnement de ce gros véhicule de collecte puissent s'effectuer.

Nous vous tiendrons informés de notre décision et si cette implantation est envisageable, ce PAV fera partie de la commande à venir.

Demande B161/11/17 : Signaler au Secours Populaire (rue Berthelot) et aux commerçants des Halles, de plier leurs cartons pour les déposer dans les containers prévus à cet effet et ne pas les déposer à même le sol.

Réponse :

La collecte des cartons et des encombrants est de la compétence des services de la CAHM : les jours de collecte des cartons qui hors saison ont lieu uniquement 3/semaine.

Celle-ci ne s'effectue pas en bacs. Les consignes données aux professionnels sont les suivantes : **les cartons doivent être pliés, ficelés** et déposés à même le sol au point de collecte des bacs. La demande a été formulée auprès du service.

Divers

Demande B162/11/17 : Vérifier les plaques de signalisation touristique du Cœur de Ville car certaines sont placées à l'envers et indiquent une mauvaise direction (exemple : angle des halles qui signale l'Eglise Saint André dans la direction de la rue Jules Ferry).

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

Demande B163/11/17 : Pourrait-on suggérer aux ateliers de la Perle Noire de revoir leurs horaires d'ouverture (samedi après-midi, durant les fêtes de fin d'année etc ...)

Réponse :

La demande a été transmise au service de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Demande B164/11/17 : Façade repeinte avec des couleurs vives par le propriétaire à l'angle de la Place de la Glacière et la rue Picpaille (voir réglementation).

Réponse :

Le service urbanisme fera une recherche sur la demande préalable qui a dû être formulée auprès de leur service. Pour information, la décision est prise par les architectes des bâtiments de France.

Demande B165/11/17 : Pourrait-on arrêter la fontaine sur la place du Jeu de Ballon la nuit ?

Réponse :

Cette question sera débattue en cours de réunion.

ADDITIF de Mr MARCOUT à savoir :

- A la place Conesa = date d'extrémité de muret de casser
- Rue Balthazar Jordan = Affaissement du caniveau
- Rue Gohin au niveau de n°12 = affaissement du caniveau ainsi que quelques dalles
- Rue de l'Amour = 2 pavés manquants en haut de la rue

Réponses

Toutes ces demandes d'interventions seront programmées.

Cours de réunion :

- encombrants à la sortie du supermarché : Rue Brescou.
- squat : parking du spar.
- Stationnement gênant : Rue Pasteur.
- des adolescents jouent au football dans la rue : Rue Chassefière.
- manque de nettoyage : Rue Jean Bart & Rue Saint Maxence.
- demande de rdv avec les commerçants du centre-ville.

Police Municipale

- Contrôles routiers : 44
- Mise en fourrière : 59
- Accidents : 5
- Incendies : 3
- Gens du voyage : 1
- Cambriolages ou tentatives : 2
- Dégradations : 15
- Ivresse sur la voie publique : 1
- Problème de voisinage : 8
- Squats : 20
- Troubles de l'ordre public : 18
- Interpellations : 8
- Nuisances sonores : 18
- Aboiements de chiens : 1
- Dépôts d'encombrants : 12
- Agression : 1
- Rixes : 6
- Vols : 3

B) Grands Travaux :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

REHABILITATION DU QUAI DU CHAPITRE

Le projet de la piétonisation du quai du Chapitre sera constitué en deux phases :

- L'aménagement de la voie douce du parvis du Moulin des Evêques au pont des Maréchaux,
- Du pont des Maréchaux à la rue Chassefière sur le bord de l'Hérault.

Sur une longueur totale de 480 m et d'une emprise variable de 8 mètres, ce sont environ 4000 m² dédiés aux cheminements doux, aux espaces promenade, aux VL et aux piétons, les travaux sont estimés à environ 1 200 000 € H.T.

A ce jour, l'étude est achevée. Les travaux de la phase 1 seront engagés au mois de mars prochain, en débutant par la liaison partagée vélos/piétons, dans la partie comprise entre le Moulin des Evêques et le pont des Maréchaux.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PIETONISATION DU CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du programme de piétonisation de certains espaces publics engagé par la Ville, il a été procédé à la mise en place de bornes automatiques de contrôle d'accès pour limiter la circulation des véhicules dans la Cœur de Ville historique.

Les bornes ont été installées aux lieux suivants :

- Rue d'Embonne au niveau de la rue Jean Roger (borne existante),
- Rue du Portalet,
- Rue de la Halle, mise en place d'un potelet pour limiter l'accès,
- Rue Perben,
- Place Louis Bessières,
- Rue Saint Vénuste,
- Place Molière (bornes existantes).

Toutes les nouvelles bornes installées sont électriques afin de limiter les nuisances occasionnées par le fonctionnement de ces bornes.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- 1 BIP sera fourni à toutes les personnes disposant d'un garage,
- 1 BIP sera fourni aux personnes à mobilité réduite,
- 1 BIP sera fourni aux personnes âgées.

Les conditions d'utilisation sont les suivantes :

- Bornes constamment en position haute,
- Fonctionnement des bornes uniquement avec le bip,
- Mise en place de sectorisation pour limiter la circulation des véhicules.

La Ville a confié à la société SOGETRALEC la réalisation de ces travaux, pour un montant de 70 000 € TTC.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

GIRATOIRE CAPELIER

Dans le cadre du réaménagement du carrefour des rues Richelieu, Rousseau et Général de Gaulle, la Ville d'Agde a procédé à la démolition de deux bâtiments situés au 14 rue Richelieu (ancien bâtiment « Capelier ») ainsi qu'au 1 avenue du Général de Gaulle (ancien « antiquaire »).

Par la suite, un giratoire sera créé avec le réaménagement de l'entrée de ville, un remodelage des trottoirs, une rénovation du réseau d'assainissement, un

enfouissement des réseaux France Télécom et Enedis, ainsi que celui de l'éclairage public de la ville seront également prévus.

Le déroulé des travaux sera le suivant :

- fin janvier à mars – Les travaux de réalisation des réseaux d'assainissement et pluvial ainsi que l'effacement des lignes aériennes seront réalisés.
- Courant avril et mai – Les aménagements de voirie ainsi que les cheminements piétons seront entrepris

CQ : Souhait de mettre en place une borne « décompte temps » pour les feux de chantier.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

RAMPE DE LA POUDRIERE – STATUE TERRISSE

Sur proposition de l'association Agathé, validée par les élus, la ville a décidé de déplacer la statue Claude Terrisse de la promenade à la rampe de la poudrière, dans l'espace vert. Cette statue est une œuvre du sculpteur Auguste Baussan, qui nécessite d'être restaurée et protégée.

Actuellement située sur le parking de la promenade basse, cette sculpture nécessite un nettoyage minutieux qui se fera sur son positionnement actuel. Elle sera ensuite déplacée et mise en valeur dans cet écrin de verdure.

Claude Terrisse est un personnage historique important car il est né à Agde 1598 et mort dans la même ville le 27 novembre 1673 à l'âge de 61 ans. Il se retira dans sa ville natale où il occupa plusieurs fois la fonction de 1^{er} consul.

C'était un marin Agathois qui fut corsaire du roi sous Louis XIII et Louis XIV

A sa mort, il affecta tous ces biens à perpétuité à une Charité, fondation destinée à porter de l'aide aux pauvres de la Ville d'Agde.

La Ville d'Agde a érigé en 1874 sur la promenade entourant la vieille ville (actuelle rue du 4 septembre), un buste en son honneur. Son nom a été donné à la rue où se trouve sa maison natale dans la vieille ville ainsi qu'une place dans la station touristique du Cap d'Agde.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

CHATEAU LAURENS

Le programme de travaux de la villa Laurens mené par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée se poursuit depuis plus d'un an, jusqu'en décembre 2019.

Divisé en plusieurs tranches, le chantier 2017 a été consacré à la consolidation des fondations et à la confortation des planchers bas de l'édifice, après dépose et protection des décors.

Les zones Nord (côté voie ferrée) et Sud (Côté pansière) de l'édifice ont été privilégiées, à savoir traitement des façades et étanchéité des terrasses. La terrasse de la serre côté pansière, entièrement ruinée, a été refaite en respectant la mise en œuvre d'origine.

Parallèlement de nombreuses recherches sur les matériaux et les décors ont été

réalisées. De nombreuses découvertes ont été faites sur les marbres extérieurs et intérieurs, ainsi que sur les décors comme les peintures sur papier jusqu'alors inconnues. Ces nouveaux éléments renouvellent la perception de la villa.

Le bâtiment étant classé monument historique et vu le caractère exceptionnel du chantier, un comité scientifique a été mis en place afin de discuter les grandes orientations de restauration. Il est constitué d'Inspecteurs des Monuments historiques et de spécialistes de la période, notamment du musée d'Orsay. Le comité se réunira trois fois par an jusqu'à la fin du chantier.

Pour l'année 2018, le chantier se poursuit en finalisant les opérations engagées, et déclenchant la suite du programme de travaux, à savoir la restauration des petits appartements, la consolidation de la grande terrasse supérieure, la restauration du grand escalier notamment.

Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Maîtrise d'œuvre : Repellin, Larpin et associés (RL&A)

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

PROJET DE REUT (REUtilisation des eaux Traitées)

Actuellement, la ville d'Agde utilise l'eau potable de son réseau public pour l'arrosage de son terrain de golf.

Les besoins annuels du golf sont d'environ 300 000 m³/an.

Face à ces besoins et consciente de l'enjeu écologique actuel, la commune met en œuvre une solution qui a fait l'objet au préalable d'études de définition technique, réglementaire et financière, consistant à réutiliser les eaux traitées de la filière Bio Réacteur à membranes de la station d'épuration d'Agde (« Posidonia »), dont la capacité de traitement a été portée à près de 198 000 EH en 2013.

Trois ans de travaux seront nécessaires pour poser 2,3 km de nouveaux réseaux pour acheminer l'eau traitée, construire un réservoir de 1 650 m³ dédié à cet usage, aménager le partage des eaux en sortie de station et mettre en place le nouveau système d'irrigation du golf.

Sur un coût total de travaux estimés à 5 500 000 € HT, l'agence de l'eau apporte une aide de 4 400 000 €, soit un taux d'aide de 80% au titre des économies d'eau sur le bassin.

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

En 2010, l'Etat a lancé, un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) pour desservir d'ici à 2020 en fibre optique près de 11 millions de foyers situés en dehors des grands centres urbains.

Deux opérateurs ont répondu à cet appel à manifestation : Orange et SFR.

Pour Agde qui se situe en zone moyennement dense (ZMD), l'opérateur SFR a décidé de déployer ce réseau de fibre qui constituera un réseau mutualisé, l'abonné aura le choix de son fournisseur d'accès.

Sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- 45 000 logements à couvrir
- 111 points de mutualisation (armoires de rue) à implanter
- 5 têtes de réseau à construire

Les travaux de déploiement ont débuté en janvier 2017.

A ce jour, les points de mutualisation et les têtes de réseau sont en voie d'achèvement.

Les travaux de déploiement de la fibre vont être réalisés sur le premier semestre 2018.

L'ouverture de la commercialisation des offres « fibres » par les différents fournisseurs d'accès Internet, sur l'ensemble de la commune, est envisagée pour le 2^{ème} semestre 2018.

TRAVAUX ENTREE DE STATION

Le gros œuvre du futur casino est terminé.

Celui du futur Palais des Congrès est réalisé à 85%. Le délai prévisionnel d'avancement est respecté. Les entreprises se concentrent sur la couverture et la passerelle hélicoïdale. L'ensemble du lot gros œuvre devant se terminer fin mars.

En parallèle le second œuvre a débuté par la distribution des réseaux. Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération. Aujourd'hui, le parking Alsace-Lorraine doté d'un bassin de rétention, est réalisé à plus de 95 %, les travaux de revêtements sont en cours ainsi que les plantations. Cette zone du chantier sera terminée pour le début du mois de février. Viendront ensuite les travaux de finitions (éclairages, mobiliers, équipements...). Les travaux d'aménagement du mail piétonnier ont débuté par la réalisation des tranchées dédiées aux réseaux.

Sur la rue du Tambour, Suez Environnement réalisera jusqu'à la fin du mois de janvier des opérations de remplacements (pièces et conduites).

La pose des conduites de géothermie marine est programmée pour le mois de février. Les parcelles dédiées aux projets privés ont été débarrassées des équipements publics et font l'objet de nivellements.

Présents :

M FREY, M. BENTAJOU, Mme MOTHES, M. SAIGNES, M DUBOIS, M. HERAL, M BRAULT, M LAROSE, M.FRANCES, M RUIZ, Mme DESTRADE.

Représentants du comité de quartier :

M ANDRIEU, Mme BAYSSE-CHOQUE, Mme BELAMAN, Mme CHONE, M. COUTURIER, Mme HURTADO, M KAYSER, Mme MALVESY, Mme MOUYSSSET, Mme SAWBRIDGE, M SENABRE,.

Absents excusés :

Mme CATANZANO, M. DEGRANGE, M MARCOUT.

Absents :

Mme ABEL, Mme SURJOUS.